

## Les adjectifs employés comme adverbes

### Adverbe ou adjectif ? Les reconnaître pour savoir les accorder



Un même mot peut être, selon la phrase, adverbe ou adjectif.

À l'écrit, on peut alors hésiter sur l'accord de ce mot, puisque les adverbes ne s'accordent pas, contrairement aux adjectifs qui s'accordent en genre et en nombre.

Pour ne plus hésiter, demandez-vous si vous avez affaire à un adjectif ou un adverbe. Pour cela, vous pouvez **remplacer** le mot par **un adverbe connu** comme *amicalement* ou *légèrement* :

- Si la phrase obtenue est possible, il s'agit alors d'un adverbe et il ne s'accorde pas.
- Si la phrase obtenue n'est pas possible, il s'agit alors d'un adjectif et il devra s'accorder.

Par exemple :

Ils parlaient **fort** mais se sentaient plutôt **faible**.

Ici, pour savoir si *fort* est un adjectif ou un adverbe, on peut le remplacer par « amicalement » :

→ « ils parlaient amicalement »

→ La phrase reste bien construite, *fort* est ici un adverbe.

➔ On ne doit donc pas l'accorder.

De même, pour savoir si *faible* est un adjectif ou un adverbe, on peut le remplacer par amicalement :

→ « se sentaient plutôt amicalement »

→ la phrase est mal construite, *faible* est ici un adjectif.

➔ On doit donc l'accorder en genre et en nombre.

On écrira donc :

Ils parlaient **fort** mais se sentaient plutôt **faibles**.

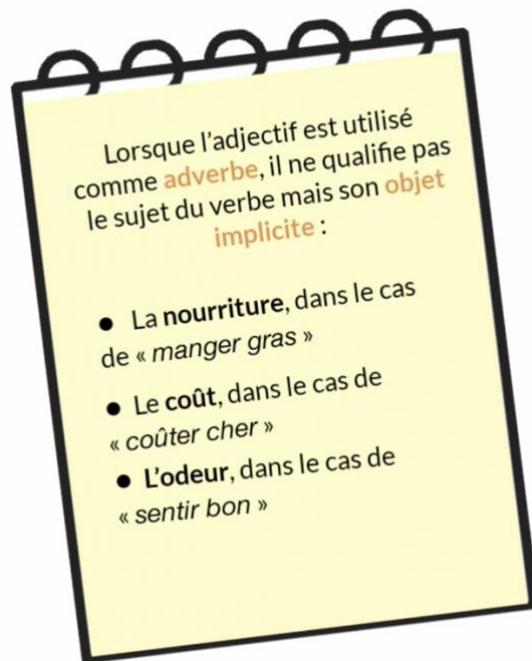
#### ATTENTION :



Exception : l'adverbe **tout** s'accorde devant une consonne (mais pas devant une voyelle).

Elle est **toute** cassée.

## À NOTER :



Ainsi, quand vous révisez votre texte, si vous avez un doute sur l'accord d'un mot, demandez-vous s'il s'agit d'un adjectif ou d'un adverbe, en le remplaçant par un adverbe connu. Si la phrase reste bien construite, il s'agit d'un adverbe qu'il ne faut pas accorder. Si non, c'est qu'il s'agit d'un adjectif qui s'accorde.